



La SNCB et Infrabel déploient tous leurs efforts pour augmenter de manière considérable l'offre de trains à partir du 4 mai. Le port du masque devient obligatoire tant en gare que sur les quais et dans les trains

Suite à l'annonce du Conseil National de Sécurité de ce vendredi 24 avril, la SNCB et Infrabel déploient tous leurs efforts pour proposer une offre de trains qui reprendra quasiment dans son entièreté à partir du lundi 4 mai prochain, pour répondre aux besoins de transport des voyageurs concernés.

Depuis le début de la crise du COVID-19, la SNCB et Infrabel travaillent en étroite collaboration avec les autorités en vue d'effectuer un suivi en temps réel de la situation du secteur ferroviaire, essentiel au bon fonctionnement du pays, et de pérenniser une offre de trains pour celles et ceux

qui doivent impérativement se déplacer. Le secteur ferroviaire a en effet été considéré comme un secteur public vital, que ce soit pour le transport de personnes ou pour l'approvisionnement du pays en marchandises.

C'est dans ce même cadre que les deux entreprises ferroviaires comptent aussi répondre pleinement aux différentes phases de déconfinement décidées par le Gouvernement. Cette préparation intégrera d'importantes mesures sanitaires vis-à-vis des membres du personnel et des voyageurs.

A partir du 4 mai prochain, une offre de trains maximale sera donc d'application avec une composition des trains elle aussi maximale, et ce pour répondre au mieux tant aux exigences de distanciation sociale qu'aux besoins de déplacement des voyageurs. Il sera également conseillé aux voyageurs d'étaler un maximum leurs déplacements et de privilégier des trajets durant les heures creuses (après 9h par exemple, et, en fin de journée, avant 16h ou après 18h).

Concrètement, cette offre reprendra quasiment dans son entièreté à partir du lundi 4 mai, à l'exception, notamment, d'une grande partie des trains P circulant vers et depuis Bruxelles et des trains P circulant le mercredi midi et le dimanche soir.

En parallèle, toutes les mesures de nettoyage continueront à être prises dans les trains, avec un nettoyage en profondeur et ils seront désinfectés à intervalles réguliers. Dans les gares, un nettoyage renforcé des installations continuera. Il y aura toujours une attention particulière pour les surfaces avec lesquelles les voyageurs sont en contact telles que les tablettes, poignées, poubelles, automates de vente, rampes, etc.

Le port du masque

Les autorités ayant décidé que le port du masque, ou de toute alternative permettant de se couvrir le nez et la bouche, est obligatoire dans les transports en commun dès le 4 mai prochain pour les voyageurs à partir de 12 ans, en ce compris en gare et sur les quais. La SNCB insiste donc auprès de chacun de ses voyageurs pour qu'ils se procurent dès à présent le matériel de protection nécessaire. Il est demandé de le porter obligatoirement dès l'entrée en gare, sur les quais et dans les trains, à l'instar des membres du personnel de la SNCB sur place. Dans cette phase de déconfinement, il est primordial de prendre soin de soi-même tout en respectant les autres. Des contrôles réguliers seront effectués sur place par les services de police.

Un titre de transport valable

La SNCB rappelle par ailleurs que chacun de ses clients doit toujours voyager avec un titre de transport valable. L'achat de titres de transport doit continuer à se faire de préférence via l'app, le site, les automates de ventes et avec un paiement électronique, notamment aux guichets.

Plus d'info sur les canaux de communication de la SNCB

La SNCB communiquera dès lundi plus en détails sur les différentes mesures concrètes à l'attention de ses voyageurs. Ces recommandations seront relayées sur ses différents canaux de communication (site, réseaux sociaux, annonces et écrans dans les trains et en gare, etc.), de sorte que les clients qui choisissent le train pour leurs déplacements le fassent en connaissance de cause et prennent leurs dispositions en conséquence. Les parkings voitures et vélos restent bien entendu accessibles aux voyageurs.

Les voyageurs sont également invités à consulter le planificateur de voyages (il sera entièrement à jour à partir du 1er mai), d'autant que des adaptations horaires sont entrées en vigueur (comme chaque année au début du mois d'avril).

En ce qui concerne les travaux effectués par Infrabel qui impliquent que les trains soient remplacés sur une partie de leur trajet par des bus, les informations seront également reprises dans le planificateur de voyages de la SNCB.

En matière de trafic transfrontalier et international, la SNCB conseille également à ses clients de se renseigner sur son site internet et sur ceux des autres opérateurs, tout en intégrant dans leurs déplacements les consignes édictées par les différentes autorités.

L'assistance pour les personnes à mobilité réduite reprend à partir du 4 mai

Afin d'appliquer les consignes en matière d'hygiène et de distanciation sociale édictées par les autorités, la SNCB avait dû temporairement cesser son service d'assistance aux personnes en situation de handicap, malvoyantes et à mobilité réduite en gare et dans les trains. Celui-ci va pouvoir reprendre à partir du 4 mai prochain, sous certaines conditions qui seront détaillées sur le site de la SNCB. Ainsi, par exemple, l'assistance devra se faire sans contact physique et être demandée au moins 24 heures à l'avance.

Prolongation de la validité des cartes papier de 10 trajets jusqu'au 30 juin 2020

La SNCB a par ailleurs pris la décision de prolonger la validité des cartes papier de 10 trajets jusqu'au 30 juin 2020 pour celles qui arrivent à échéance durant la période de confinement.



Vincent Bayer

Porte-parole SNCB

✉ vincent.bayer@sncb.be

Arnaud Reymann

Porte-parole, Infrabel

✉ arnaud.reymann@infrabel.be



INFRABEL

A PROPOS DE LA SNCB

Avec plus de 900.000 voyageurs par jour, la SNCB veut être la solution pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins en mobilité. La SNCB investit dès lors dans un mode de transport orienté client, dans des trains ponctuels et bien entretenus ainsi que dans des gares confortables, fonctionnelles et qui intègrent parfaitement les autres modes de transport intermodaux. La SNCB compte 18.400 collaborateurs qui, chaque jour, placent le client au centre de leurs préoccupations.

🌐 www.sncb.be

Newsroom published with Prezly: PR Software